



# BILAN ANNUEL ET PERSPECTIVES POUR L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « BOCAGE, FORÊTS ET MILIEUX HUMIDES DU SUD MORVAN »

2021



Financé par :



Bilan établi sur le modèle de :

**L'ATELIER**  
technique des espaces naturels

# Table des matières

Introduction.....	3
A – Bilan de l’année 2021.....	5
1/ Contrats et actions Natura 2000 réalisés.....	5
Contrats Natura 2000 portés en 2021.....	5
Animation des Mesures Agri-environnementales et Climatiques (MAEC).....	5
Action réalisée en 2021 en lien avec le DOCOB.....	6
2/ Suivis scientifiques et techniques.....	7
3/ Animations grand public.....	8
Animations et manifestations.....	8
4/ Conseils et sensibilisation auprès des particuliers, communes et professionnels.....	8
Évaluation d’incidences.....	8
Natural’action.....	9
Concours Général Agricole des pratiques Agro-écologiques : Prairies et Parcours.....	9
Sensibilisation.....	10
5/ Information et communication.....	10
Lettre d’information.....	10
Autres outils de communication.....	11
Média.....	11
6/ Réseaux et cohérence des politiques.....	12
Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà des sites.....	12
Veille à la cohérence des politiques publiques et des programmes d’actions.....	12
Animation de la gouvernance des sites.....	12
7/ Gestion administrative et financière.....	12
B- Programme d’actions prévisionnel 2022.....	14

## Introduction

Olivier Faure, adjoint au maire de Luzy, est le président du Comité de pilotage depuis son élection le 24 Août 2020. Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Morvan, également en charge de l'animation du site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » (FR2600987), en est la structure animatrice et ce depuis le début de l'animation.

**Camille GUET** (1 ETP) assure l'animation du site depuis le 6 mars 2017.

En 2021, ce sont au total 4 ETP qui ont mis en œuvre ce programme sur l'ensemble des sites animés par le PNRM.

L'équipe Natura 2000 du Parc est également composée de :

**Clémence WECK** jusqu'au 14 Juillet 2021. Elle a ensuite été remplacée par **Vanessa DAMIANTHE** à partir du 2 novembre 2021. Ce poste représente 1 ETP. Vanessa s'occupe de la partie communication et sensibilisation ainsi que des aspects financiers et administratifs du programme Natura 2000 sur l'ensemble des sites animés par le Parc.

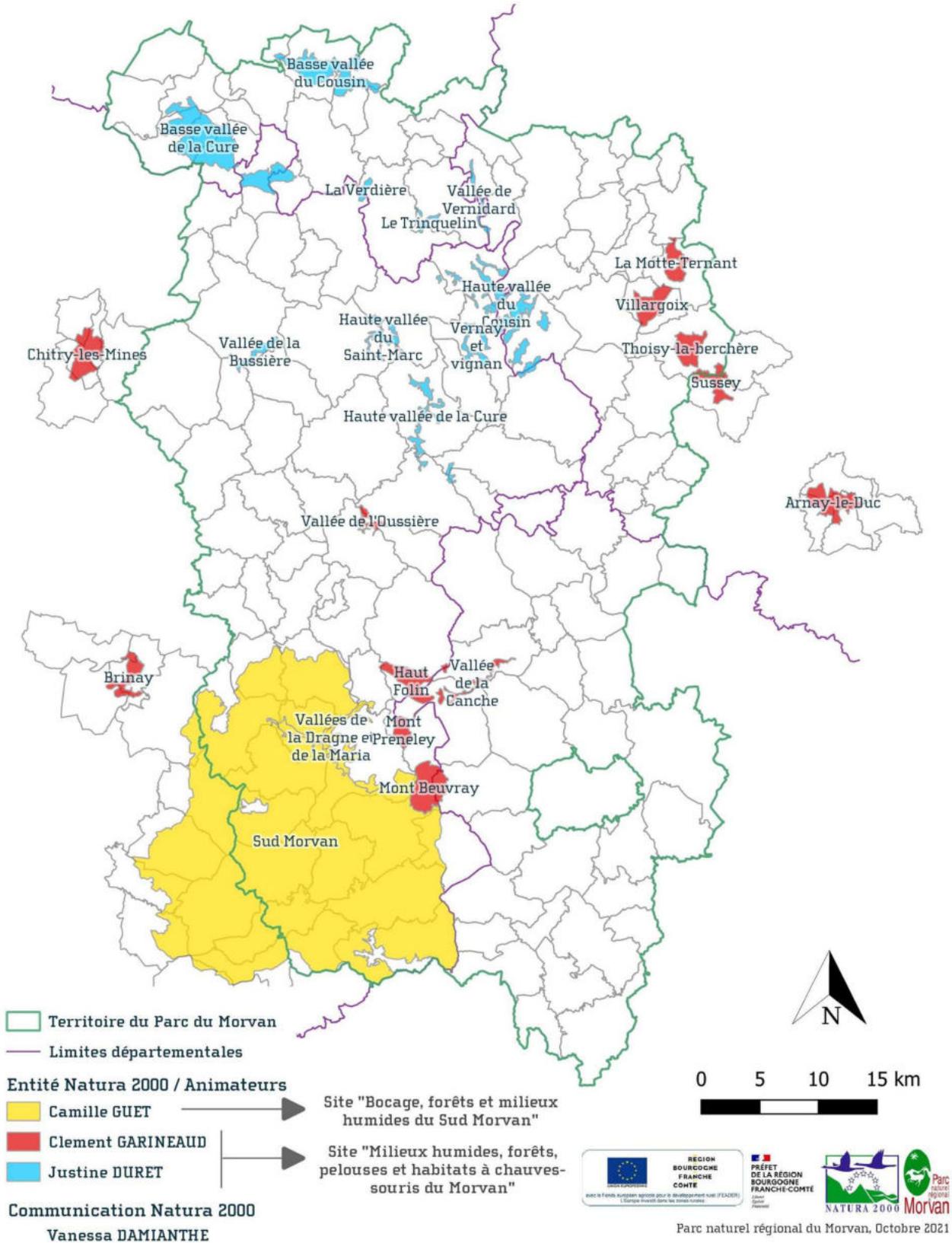
**Clément GARINEAUD** et **Justine DURET** (2 ETP), arrivés au 1<sup>er</sup> février 2018, ont en charge l'animation du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan » qui fait l'objet d'un comité de pilotage indépendant.

Les missions principales des chargé(e)s de mission sont :

- La mise en œuvre de la politique contractuelle (contrats Natura 2000, contrats forêt, mesures agricoles), mais également les autres outils disponibles selon les thèmes abordés ;
- L'intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques et les nouveaux projets ;
- Des actions de communication (animations nature, expositions itinérantes, site internet...) ;
- Les actions annexes contribuant aux objectifs de préservation ;
- L'amélioration des connaissances et les suivis des sites Natura 2000.

Le présent bilan concerne l'animation du site « BOCAGE, FORÊTS ET MILIEUX HUMIDES DU SUD MORVAN » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

# Sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional du Morvan



## A – Bilan de l'année 2021

### 1/ Contrats et actions Natura 2000 réalisés

#### Contrats Natura 2000 portés en 2021

Type	Bénéficiaire	Partenaires	Date	Actions	Habitats / Espèces concernées	Etat
Contrat forestier	Monsieur PHILIPPE – Villapourçon	Fédération de chasse 58	Automne 2021	Création de mare forestière		Réalisé
Contrat forestier	MM. LANDROT - Fléty	CRPF, CFBL	2021	Mise en place d'un îlot de sénescence et d'une trame d'arbres sénescents isolés	Barbastelle	Dépôt début 2022
Contrat forestier	Commune de Lanty	ONF	2021-2022	Mise en place d'une trame d'arbres sénescents isolés	Barbastelle	En projet

Des contacts sont régulièrement pris avec des propriétaires, gestionnaires et élus du territoire pour les conseiller et les informer sur le programme Natura 2000 et les possibilités d'action qu'il permet. Certains propriétaires s'engagent dans une gestion permettant une prise en compte très satisfaisante des espèces et habitats "Natura 2000", sans contractualiser pour autant.

#### Animation des Mesures Agri-environnementales et Climatiques (MAEC)

2021 a été la seconde année de transition entre la programmation PAC (Politique Agricole Commune) 2015-2020 et la future programmation de la PAC.

En effet, en 2020, un nouveau programme FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) aurait dû voir le jour, associé à une nouvelle PAC (Politique Agricole Commune). Cependant, la programmation a pris du retard au niveau européen et le nouveau dispositif ne sera opérationnel qu'en 2023.

Durant les années de transitions, la volonté de l'Etat et des régions a été de maintenir les contrats avec les agriculteurs engagés entre 2015 et 2020, même pour ceux qui arrivaient à échéance.

Pour rappel, en 2015 et en 2016, le Parc naturel régional du Morvan avait déposé un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) qui comportait 6 mesures (MAEC) dans le cadre de la PAC 2015-2020 et du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2014 – 2020. Il s'agissait des mesures suivantes :

- SHP Système herbager et pastoral ( 222 exploitations agricoles -EA- concernées en 2015 )
- RI01 Maintien et entretien doux des ripisylves ( 128 EA concernées en 2015 et 8 en 2016)
- HE01 Absence totale d'intrants (248 EA concernées en 2015 et 36 en 2016)
- HE02 Maintien de l'ouverture de parcelles enfrichées (70 EA concernées en 2015 et 5 en 2016)
- HE03 Ouverture de friches sur parcelle non contraignante (16 EA concernées en 2015 et 1 en 2016)
- HE04 Ouverture de friches sur parcelle contraignante (31 EA concernées en 2015 et 5 en 2016)

Plus de 400 exploitations agricoles du Morvan se sont engagées pour un contrat de 5 années courant du 15 mai 2015 au 15 mai 2020 (361) ou du 15 mai 2016 au 15 mai 2021 (48). 14,2 millions d'euros ont ainsi été apportés sur le territoire du Morvan pour soutenir les efforts de l'agriculture à préserver la biodiversité.

En 2020, les contrats engagés en 2015 arrivaient donc à échéance. Les exploitations agricoles ont été autorisées à prolonger d'un an les contrats initiaux engagés en 2015, sur tout ou une partie des parcelles. Ces prolongements se faisaient de manière quasi-automatique sur Télépac (le logiciel de gestion des subventions PAC). L'inconvénient de ce dispositif est que les exploitations ayant changé de numéro PACAGE entre 2019 et 2020 ne pouvaient pas profiter de ces prolongements et se trouvaient donc exclues du dispositif. D'autre part, seules les mesures SHP, HE01 et HE02 ont été proposées à la prolongation. Ces choix avaient été faits en raison d'incertitudes sur la disponibilité des crédits.

En 2021, contrairement à la campagne 2020, l'Etat a décidé qu'il n'y aurait pas de prolongations de contrat, mais que de nouveaux contrats d'un an seraient proposés aux exploitants. La finalité était la même mais la procédure de déclaration sur le logiciel était différente. Cette méthode avait pour but de permettre aux exploitants ayant changé de numéro de PACAGE de se ré-engager.

Les conséquences en terme d'animation territoriale sont que les animateurs devaient obligatoirement redéposer un PAEC et que les exploitants agricoles souhaitant rester dans le dispositif MAEC devaient remplir des formulaires de pré-engagement.

L'équipe Natura 2000 et les chargés de mission agriculture du Parc ont donc déposé et animé un PAEC de transition. Au total, 16 permanences ont été tenues sur le territoire du PAEC, dont 10 à la Maison du Parc à Saint-Brisson et une à Saint-Honoré-les Bains sur le territoire du site Natura 2000 du Sud Morvan. Les animateurs ont également réalisé des expertises sur les parcelles jusqu'alors engagées en mesures Ouvertures de friches (HE03 ou HE04). En effet, ces mesures sur 5 ans étant arrivées à échéance, elles ne pouvaient pas être recontractualisées, mais les surfaces engagées pouvaient basculer en « Maintien d'ouverture de friche » (HE02) ou en « Zéro intrants » (HE01). Sur le territoire du PAEC, 38 expertises ont été réalisées, dont 7 sur le site Natura 2000 du Sud Morvan.

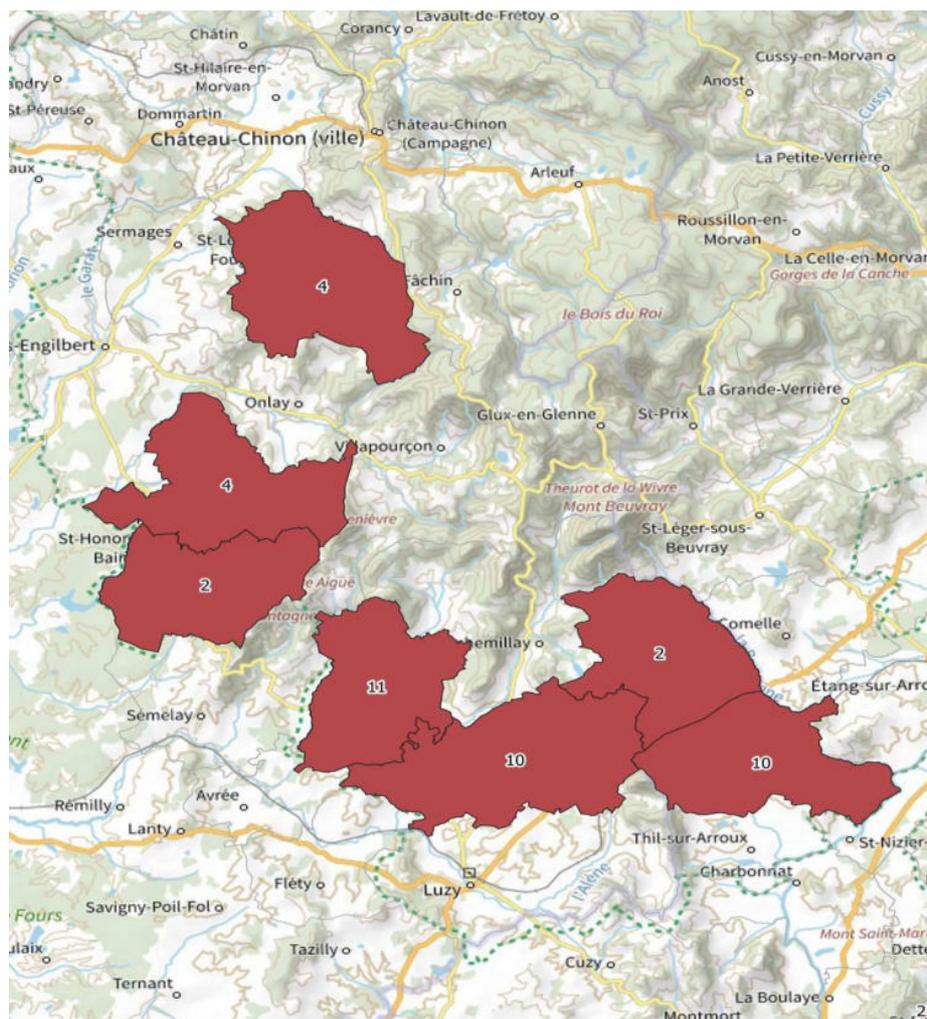
En parallèle de cette campagne d'animation, l'équipe Natura 2000 du Parc s'est engagée dans les démarches de préparation de la PAC 2023-2027, en participant aux consultations et aux groupes de travail organisés au niveau régional ou national.

### **Action réalisée en 2021 en lien avec le DOCOB**

#### Projet arbres isolés

Le Parc du Morvan a porté en 2021 un projet de plantation de 100 arbres isolés dans les pairies. Parmi les communes prioritaires, les communes du site Natura 2000 Sud Morvan incluses dans le Parc étaient ciblées. Les dossiers de candidatures de 5 éleveurs, accompagnés par l'animatrice, ont été retenus, et 27 arbres seront plantés sur le site au cours de l'hiver.

## Cartographie du nombre d'arbre prévus à la plantation par commune



## 2/ Suivis scientifiques et techniques

Comme tous les ans depuis 2019, un relevé botanique a été réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien antenne Bourgogne dans le cadre du Programme Natura 2000 sur des parcelles de la ferme de Couveau, à Larochemillay. Il entre dans le cadre d'un accompagnement sur la gestion des prairies et un suivi de l'impact des modifications de pratique sur la flore. Dans le cadre du Programme Pollinif'Acteur porté par le CPIE Pays de Bourgogne, des relevés entomologiques ont eu lieu sur ces mêmes parcelles au cours de l'année.

Vincent Hortegat a réalisé cette année un stage à la Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) sur la mise en place d'un protocole de suivi temporel standardisé des populations de Sonneur à ventre jaune sur les sites Natura 2000 de Bourgogne. Sa phase de terrain, qui s'est déroulée pendant 3 mois cet été, a eu lieu sur les sites Natura 2000 du Sud Morvan et de la forêt de Citeaux. Les résultats de ce stage devraient permettre de mettre en place un suivi standardisé de l'espèce au sein des quatre sites Natura 2000 de Bourgogne concernés par sa présence (les sites du Clunisois, des Amognes, de la forêt de Citeaux et du Sud Morvan).

Des prospections écrevisses ont été réalisées par SHNA-OFAB dans le cadre du Contrat Territorial Aron-Morvan sur le bassin versant de La Roche.

Les données collectées par les chargés de mission Natura 2000 dans le cadre de leurs missions ont été transmises à la SHNA-OFAB pour alimenter la Bourgogne Base Fauna (BBF), base de données régionale sur la faune sauvage.

### 3/ Animations grand public

#### Animations et manifestations

Cette année, trois animations grand public ont eu lieu sur le site du Sud Morvan en lien avec le programme Natura 2000, pour 23 participants cumulés :

- une sortie nature en forêt de la Reu à Villapourçon, en partenariat avec le Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan, le 21 mars dans le cadre de la Journée internationale des Forêts ;
- une animation dans le cadre de la Fête de la Nature à Luzy le 23 mai ;
- une animation Faune nocturne dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris le 31 juillet à Luzy.

L'animatrice du site a également tenu un stand le 3 juillet à la Fête de Arts au jardin du Château de Magny pour présenter la biodiversité.

Parallèlement à ces évènements locaux, la démarche Natura 2000 et le site du Sud Morvan ont été présentés lors d'évènements à portée plus large :

- le Géo forum à Dijon (le 10 février en visio) ;
- la Fête de l'Automne à Saint-Brisson (les 2 et 3 octobre) ;

Enfin, des interventions ont eu lieu le 10 février auprès des BTS ACSE et le 2 novembre pour les BPREA du Lycée agricole de Château-Chinon.

### 4/ Conseils et sensibilisation auprès des particuliers, communes et professionnels

#### Évaluation d'incidences

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines. L'évaluation des incidences permet de vérifier que le projet n'a pas d'impact significatif sur les habitats et les espèces qui ont justifié la désignation du site, et d'assurer ainsi l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

Des accompagnements pour la réalisation de dossiers d'évaluations des incidences ont été réalisés en 2021 pour 25 projets :

- des dossiers de permis de construire sur les communes de Avrée, Chiddes, Fléty, Lanty, Larochemillay, Luzy, Millay, Préporché, Rémyilly, Saint-Léger-de-Fougeret, Savigny-Poil-Fol, Sémelay et Villapourçon (16). A noter que sur ces 16 permis de construire, 8 concernent des hangars, notamment photovoltaïques ;
- des travaux soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau sur les communes de Préporché, Larochemillay, Sermages et Moulins-Engilbert (5) ;
- des travaux de création de mare à Sémelay et Villapourçon (3) ;
- un forage agricole à Avrée.

Des accompagnements sur des projets ne nécessitant pas d'évaluation des incidences ou n'étant pas à ce stade de la démarche ont notamment été réalisés pour :

- un projet de méthanisation ;
- des projets de coupes forestières ;

Ces accompagnements ont permis une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité par les porteurs de projet (modification de date d'intervention par exemple).

## **Natural'action**

Dans la cadre de l'animation Natura 2000, le Parc naturel régional du Morvan a mis en place un programme de formations à destination des différents usagers des sites Natura 2000 : le programme Natural'Action. Ce programme, décliné dans le temps et sur les différents sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional du Morvan, met en œuvre des journées d'information et de formation techniques ciblées à destination des différents publics (élus, socioprofessionnels, habitants...).

Cette année, une démarche sur la gestion raisonnée du risque parasitaire dans les élevages a été initiée en lien avec la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan, à la suite des réflexions entamées en 2020. Une première réunion a été organisée le 8 juillet 2021, à destination des vétérinaires officiant dans les élevages des sites Natura 2000 ou de la RNR. Cette demi-journée avait pour objectif d'évoquer ensemble les enjeux, les attentes et les besoins de chacun pour lancer la démarche collective et coconstruire le projet, avant de proposer une démarche en ce sens aux éleveurs. A cette occasion, Anne BOURGEOIS-BARBIER, vétérinaire du réseau Vet'EI, est intervenue pour présenter les résultats d'un accompagnement spécifique mis en place depuis plusieurs années avec les vétérinaires et les éleveurs du nord de la France. Quatre vétérinaires de quatre cliniques différentes, sur les douze contactées, étaient présents à cette première journée. Il est ressorti de cette première réunion une envie commune de poursuivre ensemble la démarche. Les vétérinaires présents ont exprimé le besoin d'une formation sur la mise en œuvre de l'Audit Parasitaire avant de lancer le projet avec les éleveurs.

Cette journée de formation a été organisée le 16 novembre et animée par Sancy SAVOYE, vétérinaire à Epinac qui intervenait au titre de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires. Cinq vétérinaires étaient présents, de quatre cliniques différentes, les mêmes qu'en juillet.

## **Concours Général Agricole des pratiques Agro-écologiques : Prairies et Parcours**

Les animatrices Natura 2000 ont organisé cette année une déclinaison locale du Concours des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours, sur le territoire du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan ». Ce concours, connu dans le passé sous le nom « Concours Prairies Fleuries », récompense le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs dans leurs prairies naturelles. Sont prises en compte la richesse floristique, la qualité et la quantité des fourrages produits, la souplesse d'exploitation et la contribution de la parcelle dans l'alimentation du troupeau.

Ce concours se décline au niveau national. Dans un premier temps, des concours locaux sont organisés dans les territoires volontaires. Les fiches de notation des lauréats locaux sont ensuite examinées par un jury national et un Prix d'Excellence des Pratiques Agro-écologique est décerné au lauréat national pendant le Salon de l'Agriculture à Paris.

Quatre fermes ont candidaté au concours du Sud Morvan :

- Mme Marion BARANTON et M. Jérôme BOULANGER de la Ferme de Couveau, éleveurs de vaches laitières et allaitantes sur la commune de Larochemillay.
- M. Laurent COUSSON de la Ferme de Dragne, éleveur de vaches Aubrac et quelques brebis sur la commune de Moulins-Engilbert.
- M. Patrick DETILLEUX, éleveur de vaches charolaises et de brebis allaitantes sur la commune de Saint-Léger-de-Fougeret.
- Mme Nathalie et M. Xavier NIAUX de l'Élevage BioBibracte, éleveurs de chevaux Merens, de brebis, de vaches Highlands et de chiens de troupeau sur la commune de Poil.

Le jury, composé d'un agronome, d'un botaniste et d'un apiculteur, s'est réuni le 27 mai pour visiter les parcelles. Chaque parcelle a été examinée suivant une fiche de notation commune à tous les territoires organisateurs.

Le 1er Prix a été décerné à la Ferme de Couveau, pour la qualité de la gestion de la parcelle qui optimise son potentiel agronomique tout en améliorant la biodiversité présente sur la parcelle.



### Sensibilisation

Tout au long de l'année, les animateurs Natura 2000 se rendent disponibles pour renseigner et rencontrer des propriétaires, des élus ou des citoyens en recherche d'informations sur le programme Natura 2000. Nous allons aussi à la rencontre des propriétaires lorsque nous souhaitons sensibiliser à des enjeux écologiques particulièrement importants sur les sites Natura 2000.

## 5/ Information et communication

### Lettre d'information

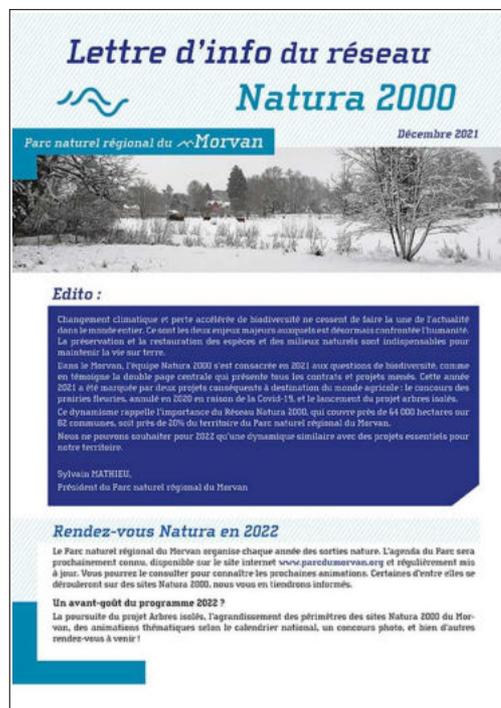
Depuis juin 2018, **chaque trimestre**, une **lettre d'information sur le réseau Natura 2000 des sites du Morvan** paraît. Les lettres d'information sont envoyées par mail à une liste de diffusion d'environ 160 personnes. Elles sont également mises en ligne sur le site Internet Natura 2000 <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/> et sur les réseaux sociaux, via la plateforme Calaméo. Les anciens numéros de la lettre d'information sont disponibles sur le site internet Natura 2000 et sur Calaméo.

En 2021, les quatre lettres d'information ont été diffusées en format numérique et imprimées en interne. Elles ont été distribuées lors des stands, sorties nature et dans les communes en site Natura 2000. La mise en page a été modifiée avec la lettre de décembre 2021.

Parmi les sujets abordés en 2021, on peut citer : les chauves-souris, les chouettes, les MAEC, le concours des pratiques agro-écologiques sur le Sud Morvan, le Sonneur à ventre jaune, les moules d'eau douce.

### Autres outils de communication

L'équipe Natura 2000 s'attache à être présente sur Internet. Toutes les semaines, un post consacré à l'environnement est publié sur la page Facebook du Parc du Morvan, dont certains en lien avec le



programme Natura 2000. Plusieurs sites Internet ont été alimentés régulièrement en 2021 : celui sur la biodiversité en Morvan (<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>), le site du Parc et le site de l'association Bourgogne-Franche-Comté Nature (Agenda de la nature).

Des mises à jour ont eu lieu sur le site pour la biodiversité en Morvan (N2000) au printemps 2021, d'autres en fin d'année avec publication d'actualités en lien avec la lettre d'information de décembre 2021.

Une analyse des statistiques de fréquentation est en cours afin de connaître le nombre de visiteurs, les pages les plus visitées, comment les visiteurs arrivent sur le site etc. Ces statistiques sont à relativiser, elles apportent une indication de comportement des visiteurs plus qu'une vérité. En 2021, le site Natura 2000 a enregistré 3050 visites (2773 en 2020) pour lesquelles les internautes ont réalisé 2,8 actions en moyenne (visites d'autres pages) et 1185 téléchargements (487 en 2020), ce qui est à lier avec les MAE pour lesquels des documents étaient à télécharger sur le site. Environ 84 % des visiteurs sont localisés en France métropolitaine, avec un temps de visite relativement faible (117 secondes). Plus de la moitié des connexions vient des moteurs de recherche et des liens Facebook, le reste des utilisateurs (39,5 %) arrivent directement sur le site, soit en tapant l'URL dans leur barre de navigateur soit en cliquant dans les courriels. Le travail d'actualisation du site Internet sera poursuivi en 2022, afin de le rendre plus visible.

Le livret sur la biodiversité du Parc du Morvan et notamment dans le réseau Natura 2000, édité en 2016, a été actualisé suite à la fusion des sites Natura 2000. Il a été imprimé cet année en 250 exemplaires.

## Médias

L'équipe Natura 2000 fait régulièrement paraître des communiqués de presse pour annoncer ses animations grand public et toute autre actualité, ce qui, en 2021, a donné lieu à la parution d'une dizaine d'articles dans les journaux locaux (Bien public, Journal de Saône et Loire, Journal du Centre et Yonne Républicaine principalement). Six de ces communiqués de presse concernant spécifiquement les sites du Sud Morvan ont été diffusés.

4 MARDI 24 AOÛT 2021 Y. Rép.

## Yonne → Faits divers - Actualités

**ENVIRONNEMENT** ■ Un programme de plantation est lancé pour la première fois par le parc naturel régional

# Sauver les arbres isolés du Morvan

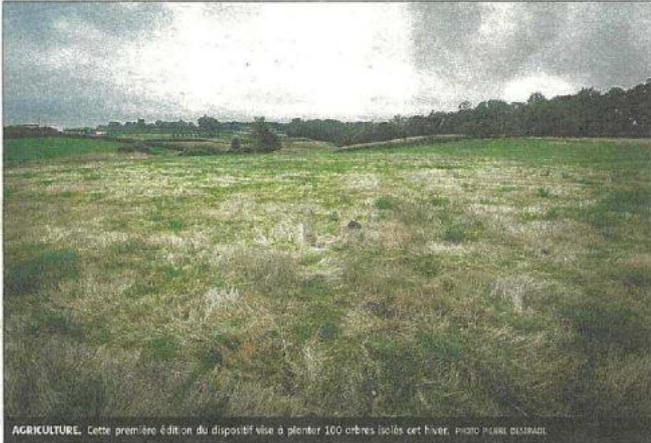
Le parc naturel régional du Morvan lance un dispositif pour renouveler les arbres vieillissants des parcelles agricoles, jugés essentiels pour la biodiversité, le bétail et le paysage.

Sophie Bordin  
sophie.bordin@centrefra.com

**V**eillissants et malmenés par les sécheresses successives, les arbres isolés des parcelles agricoles du Morvan risquent de disparaître. Pour tenter de lutter contre cette tendance, le parc naturel régional lance, pour la première fois, un programme de plantation d'arbres isolés.

**Des intérêts multiples**  
« Ces arbres sont importants à de nombreux points de vue, notamment agronomique pour faire de l'ombre au bétail, au niveau de la biodiversité car certaines espèces sont vraiment liées à leur présence, et aussi d'un point de vue paysager », détaille Camille Guet, chargée de mission Natura 2000 au sein du syndicat mixte du parc Morvan. « Aujourd'hui, ils commencent à être vieux et ne sont pas remplacés. Les étés secs que l'on a eus ces dernières années accélèrent leur disparition », complète-t-elle. Alors, le Parc propose aux agriculteurs du Morvan de financer la plantation d'arbres isolés sur leurs parcelles, avec l'objectif de parvenir à en planter une centaine au cours de l'hiver prochain. Pour cette première édition, la priorité sera donnée à certains territoires où « les besoins étaient un peu plus forts », notamment le sud et le nord-est du Morvan (*carte des communes à retrouver sur [yonne.fr](http://yonne.fr)*). Le parc fournira les arbres, essences locales et adaptées aux conditions topographiques et agro-écologiques, ainsi que le paillage pour limiter l'envahissement du pied par la végétation et les fils de protection. La plantation et l'entretien reviendront à l'agriculteur. Le dépôt du dossier de candidature par mail ([biodiversite@parcdumorvan.org](mailto:biodiversite@parcdumorvan.org)) ou par courrier à la Maison du parc s'effectue jusqu'au 15 septembre.

**Une tendance à la plantation**  
« Nous avons déjà eu quelques manifestations d'intérêt depuis que l'opération a été lancée, il y a une dizaine de jours », se réjouit Camille Guet. Principalement financé par la Région et la Dreal (direction régionale de l'environnement), ce programme s'inscrit dans un contexte de repeuplement végétal, désormais encouragé par les politiques européennes. « Au niveau national, il y a eu tout un mouvement d'arrachage des haies, d'agrandissement des terrains. On se rend compte aujourd'hui qu'à bien des aspects c'était une erreur. Dans le Morvan, on a été plutôt préservé par rapport à certaines régions comme la Bretagne, par exemple. » ■



AGRICULTURE. Cette première édition du dispositif vise à planter 100 arbres isolés cet hiver. PHOTO PASCAL DELMAGE

## 6/ Réseaux et cohérence des politiques

### Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà des sites

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan s'est mobilisée au-delà de ses sites dans des événements et réseaux à portée locale, nationale ou internationale. L'animatrice des sites du Sud Morvan a participé à plusieurs événements :

- Implication dans le réseau des animateurs Natura 2000 aux niveaux départemental et régional et participation à la sortie de terrain le 3 juin à La Rochepot (21) et au Club Opérateur Natura 2000 les 16 et 17 septembre à Salins-les-Bains (39) ;
- Implication dans le réseau des Parcs et participation aux réunions organisées dans ce cadre, notamment plusieurs groupes de travail sur la PAC tout au long de l'année ;
- Participation à plusieurs webinaires de l'AFAC-Agroforesteries ;
- Participation aux réunions sur le Plan de Relance Plantons des haies ;
- Participation aux réunions de suivi de l'étude de préfiguration de contrat territorial sur le bassin versant de l'Aron le 9 février ;
- Participation à la réunion du Groupe de travail Environnement de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan le 5 juillet à Saint-Honoré-les-Bains.

### **Veille à la cohérence des politiques publiques et des programmes d'actions**

La veille sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets fait également partie de l'animation Natura 2000.

### **Animation de la gouvernance des sites**

L'organisation du Comité de Pilotage (préparation, courriers, présentation, compte-rendus, etc.) est assurée par l'équipe en lien avec les services de l'État et les élus.

Le régime d'évaluation des incidences nécessite des échanges réguliers avec les DDT concernées.

## **7/ Gestion administrative et financière**

La gestion administrative et financière demeure un poste de travail non négligeable chaque année, les différentes demandes étant complexes.

L'année 2021 est concernée par deux conventions financières : la convention couvrant la période du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 28 février 2021, pour laquelle la demande de solde est en cours ; la convention couvrant la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 31 décembre 2022, actuellement en cours d'instruction.

En 2021, un montant total de **162 521,36 €** a été dépensé sur les deux sites Natura 2000 (« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » et « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan ») animés par le Parc et divisé comme suit :

<b>Nature de la dépense</b>	<b>Montant en TTC</b>
Locations de véhicules	6285,12 €
Impression livret biodiversité	240 €
Cinécylo	240 €
Concours prairies fleuries	418,74 €
Frais de personnel (stage de 3 mois inclus)	135 076,09 €
Frais de structure (15 % des frais personnel)	20 261,41 €

Concernant le site Sud Morvan le montant de la dépense total est de **53 620,18 €** et divisé comme suit :

<b>Nature de la dépense</b>	<b>Montant en TTC</b>
Locations de véhicules	3 142,56 €
Impression livret biodiversité	120 €
Cinécylo	120 €
Concours prairies fleuries	418,74 €
Frais de personnel	43 320,76€
Frais de structure (15 % des frais personnel)	6 498,11 €

## B- Programme d'actions prévisionnel 2022

Action	Description
<b>Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion</b>	
<b>Contrat Natura 2000</b>	
Montage de contrats Natura 2000	Finalisation des contrats sénescence à Fléty et Lanty. Recherche de bénéficiaires potentiels, diagnostic et aide au montage
<b>MAEC</b>	
Accompagnement des mesures de transition vers la future PAC Poursuite de l'accompagnement des agriculteurs ayant contractualisé.	Animation de la campagne 2022 et accompagnement des agriculteurs. Préparation de la campagne 2023 et d'un nouveau PAEC.
<b>Veille, conseil, appui technique</b>	
Veille générale des projets	Accompagnement des porteurs de projets dans l'évaluation des incidences et les ajustements à donner aux projets
Appui technique ponctuel aux services de l'état et collectivités territoriales	Participation aux réunions, échanges bilatéraux
Articulation aux politiques publiques	Participation aux réunions
Programme Natural'Action	Poursuite du programme (Poursuite de la démarche sur la gestion raisonnée du risque parasitaire notamment et organisation d'une journée sur les tourbières)
<b>Suivi et veille scientifique</b>	
Poursuite de la cartographie des forêts à haute valeur écologique	
Etude sur l'amélioration des périmètres des sites Natura 2000 du Morvan	
<b>Communication, sensibilisation, information</b>	
Création et mise à jour d'outils de communication, média	Communication régulière auprès de la presse, rédaction de la lettre d'information trimestrielle, présence sur les réseaux sociaux, mise à jour du site Internet Natura 2000...
Organisation et participation à des réunions d'information et à des manifestations	Tenues de stands, animations nature, réunions publiques, participations aux rendez-vous nationaux...
Accompagnement de l'équipe pédagogique dans le cadre de l'Aire Terrestre Éducative à Luzy	
Organisation d'un concours photo sur les sites Natura 2000	

<b>Evaluation et amélioration du dispositif</b>	
Suivi de l'évolution des sites, bilan des actions menées et de leur pertinence	
Amélioration de la connaissance scientifique	Participation et/ou veille des projets et suivis pouvant concerner le DOCOB
<b>Vie du réseau Natura 2000, partenariat avec les organismes extérieurs</b>	
Vie du réseau Natura 2000	Participation au Club Opérateur et aux journées techniques, échanges avec les animateurs Natura 2000
Partenariats	Implication dans le Réseau Bocage Bourgogne-Franche-Comté
<b>Gestion administrative et financière</b>	
Gestion financière	Suivi régulier dans le cadre de la convention financière (2021-2022).
Organisation du COPIL annuel	
Suivi de la conduite d'animation	Rédaction des rapports d'activités

Rédigé le 10 janvier 2022 par Camille GUET et Vanessa DAMIANTE.